

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2022-22

Date de la convocation : 09/03/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 20

Le seize mars deux mille vingt-deux, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, , LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, , NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

Représenté : M. DE POUILLY Jean donne pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. SALEZ René donne pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent, M. THIERION Vincent donne pouvoir de vote à M. NANJI Désiré.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : NATURA 2000 - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment la compétence facultative « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 approuvant le plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022, faisant apparaître une ligne budgétaire pour la réalisation d'une étude hydraulique sur le Marais de Germont-Buzancy de 80 000 € TTC, avec un subventionnement réparti à hauteur de 80% Agence de l'Eau Rhin-Meuse (64 000 €) et 20% Natura 2000 (8 000 € Etat + 8 000 € FEDER) ;

Considérant que suite à cette délibération, la Communauté de Communes a sollicité les subventions auprès de l'Etat et de l'Union Européenne pour l'animation des documents d'objectifs des 6 sites Natura 2000 recensés sur le territoire communautaire ;

Considérant que les différents financeurs s'accordent pour un report de cette étude à partir de 2023 compte tenu de différentes contraintes administratives et techniques rencontrées depuis le début de cette convention ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, de :

- MODIFIER le plan de financement prévisionnel en supprimant la ligne budgétaire liée à l'étude hydraulique ;

- APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que figurant en annexe de la présente délibération ;

.../...

- CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,

Benoît SINGLIT



Plan de financement prévisionnel (24 mois – du 01/01/2021 au 31/12/2022)

Poste de dépenses	Action	Site	Estimation
ETUDES	Etude hydraulique	42	0 €
	Suivi du Cuivré des marais	42	2 120.00 €
	Suivi de l'Agrion de Mercure + Leucorrhine à large queue	42	3 180.00 €
	Suivi des Chiroptères	53	9 750.00 €
	Evaluation des incidences liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	15 000.00 €
	Pêche de transfert liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	5 250.00 €
	Suivi du peuplement piscicole	86	1 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	209	9 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	210	5 000.00 €
	SOUS TOTAL POSTE ETUDES		
ANIMATION	Animations généralistes grand public (10)	tous	4 420.00 €
	Animations spécifiques (13)	tous	4 844.82 €
	Conférences thématiques (4)	tous	2 725.50 €
	Programme d'animations scolaires (50 classes - cycles 2 et 3)	tous	12 800.00 €
SOUS TOTAL POSTE ANIMATION			24 790.32 €
COMMUNICATION	Infosite - 12 000 exemplaires + distribution BâL (2)	tous	10 389.52 €
	Lettre spécifique mise en assec + distribution BâL (1)	86	379.20 €
	Dépliants exploitants agricoles et MAEc (2)	43-53-209-210	324.00 €
	Prises de vues aériennes (2)	42-86	1 515.60 €
	Signalétique d'accueil (1) + totem lecture de paysage (1) - observatoire ornithologique du Vieil-Etang (+pose)	86	1 150.80 €
	Signalétique d'accueil (2) – ouverture au public du site	42	1 552.80 €
	Convention d'utilisation de 8 photographies (1)	tous	480.00 €
	Affiches évènements - 400 exemplaires (2)	tous	139.20 €
	Flyers évènements - 2 000 exemplaires (2)	tous	252.00 €
	Carton d'invitation conférence « élus » - 2 000 ex (1)	tous	78.00 €
	Dépliants évènements – 2 000 exemplaires (2)	tous	516.00 €
SOUS TOTAL POSTE COMMUNICATION			16 777.12 €
COORDINATION	Salaire coordinateur Natura 2000 – 100%	tous	82 800.00 €
	Salaire chargée de communication – 5%	tous	4 720.00 €
	Salaire comptable – 5%	tous	3 950.00 €
	Salaire responsable des marchés publics – 5%	tous	3 710.00 €
	Gratification stagiaire (100% sur 3 mois)	tous	2 000.00 €
	Frais de structure (Forfait 15% du montant total des salaires)	tous	14 577.00 €
	Frais de formation	tous	1 500.00 €
	Frais professionnels	tous	1 500.00 €
SOUS TOTAL POSTE COORDINATION			114 757.00 €
MONTANT TOTAL DES 4 POSTES			208 124.44 €

Montant total prévisionnel des dépenses éligibles	208 124.44 €	
Subventions sollicitées	ETAT	104 062.22 €
	FEDER	104 062.22 €
Autofinancement	0 €	

